

**3. European Conference on Green Power Marketing, 18-19 mars 2004, Lausanne, Suisse**

## **Perspectives d'avenir remarquables pour l'hydroélectricité**

**D'ici 2020, la consommation d'électricité en Europe va augmenter de 40 pour-cent. Compte tenu du fait que les producteurs d'électricité ont réduit les surcapacités de ces dernières années et retardé la construction de nouvelles installations, l'électricité va redevenir un bien limité. La conséquence : les prix de la bourse pour l'électricité vont selon toute probabilité augmenter de plus de 50 pour-cent au cours des dix prochaines années. Cette évolution, grâce également aux nouvelles mesures environnementales prises par l'UE, sera profitable avant tout à l'hydroélectricité. Des experts en énergie, économie, sciences, politique et marketing ont conclu à ces estimations lors de la conférence européenne du Green Power Marketing.**

pd – Les experts en économie partent du principe qu'en Europe, la consommation d'électricité va augmenter de 40 pour-cent d'ici 2020. Afin de couvrir ce surcroît de consommation, il faudrait augmenter la capacité de production des centrales électriques en Europe de 300 millions de kilowatts, ce qui représente environ 750 centrales électriques de moyenne importance supplémentaires. Les coûts engendrés par la construction de ces centrales ainsi que par la rénovation du réseau électrique européen et des installations existantes, sont estimés à 250 milliards d'Euro. Les représentants de la branche, qui n'ont fait que retirer du réseau les installations anciennes ou sans rentabilité, et par conséquent réduit la

### **3. European Conference on Green Power Marketing, 18. –19. März 2004, Lausanne, Suisse**

surcapacité électrique de ces dernières années, reculent devant ces immenses investissements.

Pour cette raison, il est prévisible que l'offre électrique en Europe ne pourra qu'être à la traîne des besoins croissants. L'augmentation de la demande, ajoutée à la raréfaction de l'électricité causée par l'ajournement des investissements – caractéristique des marchés libéralisés – feront massivement augmenter le prix du courant au cours des dix prochaines années. Les économistes de la branche partent du principe que le prix de gros de l'électricité aura subi d'ici 2015 une augmentation pouvant aller jusqu'à 50 pour-cent, passant ainsi de 30 Euro (coût de base 2003) à 45 Euro par MWh. Le prix de l'électricité se verra en outre augmenté ces prochaines années du fait que beaucoup des centrales à charbon, à gaz ou à mazout de l'UE se verront contraintes d'acquérir des permis d'émission de CO<sub>2</sub>, afin d'atteindre les objectifs de diminution des émissions de CO<sub>2</sub> fixés par Kyoto. Les spécialistes estiment l'augmentation de prix supplémentaire dans le commerce de gros à au moins 3 Euro par MWh.

Cette poussée des prix prévue pour les dix prochaines années profitera avant tout aux centrales hydroélectriques existantes. Les spécialistes de la branche prédisent un "âge d'or" pour les producteurs d'hydroélectricité, qui, grâce à des amortissements élevés au cours de ces dernières années, peuvent aujourd'hui produire aux prix du marché. La demande pour une hydroélectricité "propre" sera en outre stimulée par les récentes mesures de l'UE dans le domaine de l'environnement. Ainsi, une directive européenne a décidé que d'ici le 1er juillet 2004, le marquage de l'électricité (type de production et provenance) devrait être introduit dans tous les états membres. De ce fait, il devrait exister une plus grande transparence pour les consommatrices et consommateurs. La directive de l'UE exige que le consommateur soit informé par écrit au moins une fois par année de la source de son électricité et de la manière dont elle est produite. Les consommateurs apprendront à l'avenir, sur leur facture ou sur un document joint à celle-ci, que

### **3. European Conference on Green Power Marketing, 18. –19. März 2004, Lausanne, Suisse**

le courant fourni par leurs services municipaux se compose, par exemple, de 30% d'hydroélectricité, 40% d'énergie nucléaire, 10% d'énergie thermique et 20% d'origine inconnue. A noter que la part d'origine inconnue devrait être à peu près représentative du mix européen de courant gris, avec 15% d'hydroélectricité, 40% d'énergie nucléaire et 45% d'énergie fossile (charbon, gaz, mazout). La commission de l'UE exige toutefois encore plus de transparence : il devra à l'avenir être indiqué au consommateur quelle somme de CO<sub>2</sub> et de déchets nucléaires ont résulté de la production du mélange de courant qu'il reçoit.

La Suisse, qui n'a pas encore libéralisé son marché de l'électricité, mais qui compte parmi les importants partenaires commerciaux sur le marché commun européen, va également introduire le marquage de son électricité. Les spécialistes du domaine de l'énergie partent du principe que l'introduction dans toute l'Europe du marquage de l'électricité va conduire à une augmentation de la demande pour l'énergie "propre". Cela devrait mener à une augmentation massive de la demande intérieure, en particulier dans les pays ayant une part importante d'hydroélectricité dans leur production, puisque s'il se produisait beaucoup d'hydroélectricité dans leur pays, les consommateurs croyaient jusqu'ici à tort en consommer largement.

La demande croissante pour l'hydroélectricité a été démontrée en Autriche, qui a déjà introduit le marquage pour l'électricité. Les entreprises énergétiques de ce pays sans énergie nucléaire se sont vues contraintes de "revaloriser écologiquement" leurs importations de courant gris par des certificats d'hydroélectricité, ce afin de prévenir les protestations de clients qu'ils redoutaient.

Cela était possible car, aujourd'hui déjà, la qualité écologique de l'hydroélectricité, émise sous forme de certificats, est commercialisée par la vente de courant véritable et physique. Les vendeurs ont reconnu qu'avec les certificats, l'avantage véritable du courant vert, la "valeur ajoutée renouvelable",

### **3. European Conference on Green Power Marketing, 18. –19. März 2004, Lausanne, Suisse**

pourra être commercialisée simplement et rapidement dans toute l'Europe, sans égards pour les réseaux de transmission onéreux.

La qualité du courant vert devrait être garantie par une autre directive de l'UE. Producteurs et vendeurs de courant produit à partir d'énergies renouvelables (eau, biomasse, soleil et vent) devront à l'avenir pouvoir prouver sur demande l'origine et les technologies de production, grâce à ce que l'on appelle des "Guarantees of origin". Ces mesures de l'UE risquent de susciter encore quelques casse-tête dans la branche. Les doubles ventes, involontaires ou frauduleuses, ne peuvent être empêchées avec les mécanismes de contrôle actuels. La commission de l'UE cherche une solution pour ce problème. Toutefois, la manière dont les pays n'appartenant pas à l'UE - parmi lesquels les gros producteurs d'hydroélectricité que sont la Norvège et la Suisse - pourraient être inclus reste ouverte.

Ce manque doit être comblé rapidement, car les spécialistes présents à la conférence de Lausanne pronostiquent que, dans les dix prochaines années, la demande pour les énergies renouvelables va augmenter de façon décisive. Le marché européen du courant vert a changé de manière foudroyante et fondamentale. Tandis que, récemment, un petit nombre de consommateurs respectueux de l'environnement a forgé en pionniers un marché d'un volume relativement restreint par sa demande pour un courant écologique, la politique et les vendeurs d'électricité sont aujourd'hui les forces qui entraînent le marché européen du courant vert. Très peu nombreux sont désormais les services municipaux qui ne proposent pas à leurs clients un produit contenant une grande part d'énergie renouvelable.

Les augmentations prévisibles de plus de 50 pour-cent attendues ces dix prochaines années dans les prix du commerce de gros vont, avec un peu de retard et d'une manière atténuée, également se répercuter sur les prix finaux.

### **3. European Conference on Green Power Marketing, 18. -19. März 2004, Lausanne, Suisse**

Les spécialistes du domaine de l'énergie présents à la conférence de Lausanne sont certains que les services municipaux vont améliorer la qualité de leur offre de courant "traditionnelle" en ce qui concerne l'environnement, afin de justifier vis-à-vis des clients, au moins en partie, les hausses de prix impopulaires. Etant donné que, dans le commerce de gros, le supplément de prix pour l'électricité avec certificat d'hydroélectricité est relativement peu important en comparaison des coûts élevés du courant gris, un nombre croissant de services municipaux va à l'avenir revaloriser son courant gris avec de l'hydroélectricité et livrer au client final au même prix. Le nivellement progressif des prix du courant gris et de l'hydroélectricité pour le client final va augmenter considérablement le besoin en électricité de source renouvelable. L'électricité issue de biomasse, vent et eau, les seules sources d'énergie qui puissent actuellement couvrir en quantité la demande croissante pour une énergie "propre", vont profiter massivement de cette évolution. La construction de nouvelles centrales hydroélectriques est entre autres fortement limitée par des mesures visant à la protection de l'environnement. C'est pourquoi la politique et l'économie misent avant tout sur la construction de nouvelles installations utilisant la biomasse et l'énergie éolienne. D'ici 2010, la présence de l'éolien en Europe sera multiplié par 20, comparé à la situation en 1995.

Pourtant, les centrales à accumulation feront partie des vainqueurs indubitables du futur marché de l'électricité européen, précisément aussi en raison du boom de l'énergie éolienne. Car à chaque fois que le vent s'arrête, de l'énergie de réglage onéreuse, provenant de préférence de centrales à accumulation, doit provisoirement être achetée en plus, afin de maintenir la stabilité du réseau électrique européen. L'hydroélectricité a le vent en poupe : pour les dix prochaines années, cela signifiera plus qu'un simple jeu de mots.

**3. European Conference on Green Power Marketing, 18. –19. März 2004, Lausanne, Suisse**

**Informations supplémentaires:**

Dr. Devrim Yetergil Kiefer  
Geschäftsführerin  
European Green Power Marketing GmbH  
Tel. +41 1 296 87 14  
Fax +41 1 296 87 02  
devrim.yetergil@greenpowermarketing.org

**[www.greenpowermarketing.org](http://www.greenpowermarketing.org)**